



**RÈGLEMENT PARTICULIER DE LA COMPÉTITION**  
**6ème éco tournoi de Courbevoie BE BAD 6**  
**10-11 mai 2025 – D9 à N2**

### **Article 1 : Généralités**

1.1 Le tournoi est autorisé sous le n° : **[demande Poona 2403543]**

1.2 Le tournoi se déroulera du **10 au 11 mai 2025** selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD), les dispositions particulières de la LIFB et du règlement ci-après

Le tournoi se déroulera sur 7 terrains au **Gymnase Armand Silvestre - 188 rue Armand Silvestre 92400 Courbevoie**

1.3 Tout participant doit être en règle avec la FFBAD et doit être en possession d'une licence 'joueur'.

1.4 La Juge Arbitre **M. Jean-Claude DERNIAUX** est désignée par le comité d'organisation, ses décisions sont sans appel, il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un point de règlement.

### **Article 2 : Séries et Tableaux**

2.1 Le tournoi de Courbevoie BE BAD6 est un tournoi national ouvert aux Séniors avec des **classements de D9 à N2**. Tous les joueurs des catégories, minime, cadet, junior, senior et vétéran peuvent s'inscrire.

2.2 Les tableaux seront découpés en **4 séries** selon le CPPH. Dans la mesure du possible, l'organisation essaiera de faire des tableaux homogènes et pourra de ce fait subdiviser une série en deux.

Ce système permet ainsi de mieux répartir les compétiteurs et de faire des tableaux homogènes et équilibrés. Ce découpage sera fait en fonction des joueurs / joueuses inscrits à la date limite d'inscription et respectera un écart de maximum 16 fois entre le meilleur et le moins bon CPPH du tableau.

**En double et en mixte, la série de la paire sera déterminée par la moyenne des côtes à la date de clôture des inscriptions.**

2.3 Le tournoi se déroulera selon une phase de poules suivi d'une phase d'élimination directe. Possibilité d'une poule unique si la série est composée de 4 ou 5 joueurs / paires.

2.4 Les tableaux proposés sont le **Simple Dames**, **Simple Hommes**, **Double Dames**, le **Double Hommes** et le **Double Mixte**.

- Les simples et les mixtes se dérouleront intégralement le samedi
- Les doubles se dérouleront intégralement le dimanche.

**Les joueurs pourront s'inscrire dans 2 tableaux maximum.  
La combinaison simple et mixte est interdite.**

2.5 Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux. Il se réserve le droit de changer le mode d'élimination en cas d'inscriptions insuffisantes dans un ou plusieurs tableaux, d'une ou plusieurs séries et le droit de regrouper les séries si le nombre d'inscriptions est insuffisant (moins de 4 joueurs/paires).

2.6 Dans tous les tableaux, seuls les joueurs ayant des classements compris entre D9 à N2 à la date de clôture des inscriptions seront autorisés.

### **Article 3 : Inscriptions**

3.1 La date limite d'inscription est fixée au **samedi 12 avril 2025**. A cette date, le joueur sera figé dans la série correspondant à son CPPH actuel. Une mise à jour du CPPH sera effectuée le jour du tirage au sort le **samedi 26 avril 2025**, afin que le coefficient du tournoi soit le plus juste possible, ainsi que pour la désignation des têtes de séries. Toutefois, même s'il y a eu une évolution de classement, le joueur restera dans la série qui a été figée à la date limite d'inscription (sauf exception décidée par le juge arbitre afin de respecter la règle des 16 fois le CPPH).

3.2 Le montant des droits d'engagement est de 17€ pour 1 tableau, 23€ pour 2 tableaux, Ces sommes incluent les 2€ de participation fédérale.

3.3 Le compétiteur est seul responsable de ses inscriptions et ne pourra se retourner, en cas d'erreur d'inscription, sur une tierce personne.

Tout joueur s'inscrivant au tournoi de Courbevoie s'engage à être disponible sur toute la journée de son ou ses tableaux d'inscription et à ne pas être sous le coup d'une suspension.

3.4 Les inscriptions et le paiement se feront uniquement par **Badnet** ([ajouter lien ultérieurement](#)). L'inscription des paires ne sera définitivement prise en compte que lorsque les deux joueurs se seront inscrits sur Badnet. **Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter le GEO du tournoi Arnaud PLY par e-mail à l'adresse du tournoi [inscriptiontournoibcc@gmail.com](mailto:inscriptiontournoibcc@gmail.com).**

3.5 Aucune dérogation horaire ne sera acceptée. Les joueurs doivent être disponibles le samedi de 8h00 à 22h00 et/ou le dimanche de 8h00 à 19h00 (heure de convocation).

3.6 L'organisateur a pour obligation de valider ou non les inscriptions et de prévenir l'ensemble des joueurs de leur situation.

## Article 4 : Forfait

4.1 Tout joueur s'inscrivant à ce tournoi doit connaître le règlement fédéral relatif aux forfaits. Il doit prévenir et justifier son forfait auprès de l'organisateur, du JA et de la LIFB ( [forfait@lifb.org](mailto:forfait@lifb.org) )

4.2 Tout joueur suspendu qui participe à une compétition est passible d'une aggravation de sa sanction.

4.3 Un joueur inscrit sur 2 tournois le même week-end est passible de sanction si ce dernier a bien reçu des confirmations de la prise en compte de son ou ses inscription(s) au plus tard à **J-28** et n'a pas fait de démarche pour se désinscrire sur au moins sur l'un deux avant les tirages au sort.

4.4 Tout joueur devenant indisponible aux dates du tournoi doit en faire part par écrit (mail) à l'organisateur dans les plus brefs délais.

- si l'annonce est faite avant le tirage au sort, le joueur est remboursé des frais d'inscription ;
- si l'annonce est postérieure à la date du tirage au sort, le joueur doit envoyer (dans les 5 jours suivant la compétition) un justificatif à la LIFB accompagné du formulaire fédéral rempli. Une copie du justificatif doit également être envoyée ou présentée à l'organisateur pour que celui-ci procède au remboursement des frais d'inscription. Aucun remboursement ne peut être effectué sans justificatif.

4.5 Lorsque l'un des joueurs d'une paire de doubles est défaillant, son partenaire doit notifier par écrit à l'organisateur s'il souhaite maintenir sa participation ou se retirer. En cas de maintien, le joueur peut proposer un remplaçant. Sinon, l'organisateur essaie dans la mesure du possible de trouver un joueur pour compléter la paire.

## Article 5 : Déroulement

5.1 Les convocations sont envoyées par courriel à l'adresse de contact badnet. En cas d'envois successifs, il faut tenir compte de la dernière convocation envoyée.

5.2 Les tableaux affichés sont donnés à titre d'information et pourront être modifiés avant le début des matches, par conséquent les horaires des matches sont donnés à titre uniquement indicatif.

5.3 Les matches pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée. (cf. Règlement Général des Compétitions)

5.4 Les volants sont à la charge des joueurs et à partage égalitaire entre les 2 paires lors d'un match. Seuls les volants en plumes homologués FFBad sont autorisés.

5.5 Les volants officiels de la compétition seront les **RSL Tourney 3**.

**5.6 Les matches seront auto-arbitrés jusqu'aux finales où éventuellement un arbitre (ou faisant office) sera proposé par le comité d'organisation au juge-arbitre. Cependant, tout joueur pourra faire appel au juge-arbitre, à tout moment du tournoi, qui désignera, si possible, un arbitre (ou faisant office).**

**En N2, les demi-finales et finales seront arbitrées.**

5.7 Une tenue de badminton conforme à la circulaire fédérale en vigueur est exigée sur les terrains. Toute demande de dérogation doit se faire auprès de la juge-arbitre muni d'un justificatif écrit. **Pour rappel, les shorty sont interdits.**

5.8 Les volants seront fournis pour les finales.

5.9 Tout participant devra se faire pointer à son arrivée et ce chaque jour de la compétition. Il ne peut s'absenter du gymnase seulement avec l'accord du Juge Arbitre.

5.10 Les temps de repos entre les matches seront de 20 minutes au minimum.

5.11 Les joueurs disposent de 3 minutes entre l'appel et le début de leur match. Dès leur arrivée sur le court, les joueurs doivent tester leurs volants.

5.12 Passé un délai de 5 minutes, tout joueur non présent sur le terrain pourra être déclaré forfait.

5.13 Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match (raquettes, eau, serviette...). Aucun des joueurs ne sera autorisé à quitter le terrain sauf pendant les arrêts de jeu prévus à cet effet.

5.14 Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs devant disputer leur match, les membres du comité d'organisation, le Juge Arbitre, les conseillers des joueurs (aux arrêts prévus) et le personnel médical autorisé par le Juge Arbitre.

5.15 Tout volant touchant un obstacle situé au-dessus du terrain autre que l'infrastructure sera considéré comme faute.

5.16 L'utilisation de substances et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétition, et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministre chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton).

5.17 Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.

5.18 Toute participation implique l'adoption du présent règlement.

5.19 Tout joueur s'inscrivant à une compétition doit connaître le code de conduite des joueurs et le Code de conduite pour les entraîneurs, les conseillers d'équipe et les officiels techniques

5.20 Tout participant s'engage à renoncer de revendiquer son droit à l'image si les photos prises au cours de la compétition sont utilisées pour la promotion du tournoi ou la promotion du club de Courbevoie.

